



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

**Secrétariat Général**  
**MAPS Administrations Centrales et International**  
78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07  
Dossier suivi par : Jean Poitou Duplessy  
01 49 55 49 93  
[jean.poitou-duplessy@agriculture.gouv.fr](mailto:jean.poitou-duplessy@agriculture.gouv.fr)  
Réf. 2012mob16

**NOTE DE SERVICE**  
**SG/MAPS/N2012-0147**  
**Date: 13 juin 2012**

Date de mise en application : immédiate  
Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire  
à  
tous les agents

**OBJET** : appel de candidatures en administration centrale : 1 poste à la DGER

**MOTS CLÉS** : APPELS CANDIDATURES ADMINISTRATION CENTRALE : DGER

DESTINATAIRES
Pour exécution : Administration centrale Services déconcentrés Établissements publics

Ouverture du poste suivant

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche**  
**Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI)**  
**Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche**  
**Adjoint au sous-directeur**  
**Poste n° 94 656- A – vacant**

*Personnes à contacter :*

Mme Valérie BADUEL, chef de service – Tél. : 01 49 55 59 44

Mme Geneviève JOURDIER, sous-directrice – Tél. : 01 49 55 80 88

Le Secrétaire Général

Signé : Jean-Marie AURAND

**Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire**

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche  
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation  
Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche  
1ter avenue de Lowendal – 75700 PARIS  
Adjoint au sous-directeur**

<b>N° du poste : 94 656</b>			
<b>Catégorie : A</b>			
<b>Cotation parcours professionnel</b>			
<b>postes catégorie A : 3</b>			
<b>Poste vacant</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Au sein du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche exerce la tutelle sur les établissements publics d'enseignement supérieur agricole et les prérogatives du ministère chargé de l'agriculture à l'égard des établissements d'enseignement supérieur privés. Elle conduit les politiques de formation de l'enseignement supérieur agricole en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Elle coordonne la définition et l'actualisation des référentiels conduisant aux diplômes. Elle est chargée d'impulser et de coordonner la politique de contractualisation avec les pôles de compétences. Elle prépare et suit les évaluations en relation avec l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Elle prépare et met en œuvre la politique de contractualisation entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de compétences du ministère chargé de l'agriculture. Elle détermine les dotations de l'ensemble des établissements. Elle met en place et en œuvre des outils et des procédures permettant de piloter et de gérer le plafond d'emplois et les crédits alloués dans le contexte du paramétrage du programme 142. Elle participe à la préparation et à l'application des textes statutaires des personnels. Elle prépare la réglementation relative au recrutement des étudiants dans les établissements publics.</p> <p>L'action de la sous-direction s'inscrit dans un contexte en forte évolution, la généralisation des procédures d'évaluation des politiques publiques, la responsabilisation des opérateurs et la rénovation de la tutelle appuyée sur la contractualisation, dans le cadre d'une priorité accordée à l'enseignement supérieur et à la recherche. Ces évolutions se sont traduites dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche par la possibilité d'accession aux responsabilités et compétences élargies (RCE) permise par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et la création de l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). La sous-direction a pour mission de soutenir l'adaptation de l'enseignement supérieur aux nouveaux enjeux et exigences, et identifier les évolutions organisationnelles et institutionnelles nécessaires.</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	Sous l'autorité du sous-directeur, organiser et animer l'action des bureaux pour atteindre les objectifs fixés par la direction, développer les coopérations nécessaires. Assurer la suppléance du sous-directeur		
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	Participer aux travaux de conception et de production dans les domaines d'activité de la sous-direction		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissements d'enseignement supérieur agricole publics et privés</li> <li>- Secrétariat général du MAA, autres Directions du ministère, CGAAER</li> <li>- Autres structures DGER</li> <li>- Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Culture</li> </ul>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p><b>Savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de l'environnement institutionnel de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole au niveau national et européen</li> <li>- Connaissances budgétaires et juridiques</li> <li>- Connaissance de l'organisation administrative du MAA et des établissements</li> </ul> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p><b>Savoir-faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à encadrer et animer</li> <li>- Capacité à négocier</li> <li>- Capacité de réactivité d'adaptation et d'anticipation</li> <li>- Aptitudes relationnelles</li> </ul> </td> </tr> </table>	<p><b>Savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de l'environnement institutionnel de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole au niveau national et européen</li> <li>- Connaissances budgétaires et juridiques</li> <li>- Connaissance de l'organisation administrative du MAA et des établissements</li> </ul>	<p><b>Savoir-faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à encadrer et animer</li> <li>- Capacité à négocier</li> <li>- Capacité de réactivité d'adaptation et d'anticipation</li> <li>- Aptitudes relationnelles</li> </ul>
<p><b>Savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de l'environnement institutionnel de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole au niveau national et européen</li> <li>- Connaissances budgétaires et juridiques</li> <li>- Connaissance de l'organisation administrative du MAA et des établissements</li> </ul>	<p><b>Savoir-faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à encadrer et animer</li> <li>- Capacité à négocier</li> <li>- Capacité de réactivité d'adaptation et d'anticipation</li> <li>- Aptitudes relationnelles</li> </ul>		
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Madame Valérie BADUEL, chef de service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation – Tél : 01 49 55 59 44 – <a href="mailto:valerie.baduel@agriculture.gouv.fr">valerie.baduel@agriculture.gouv.fr</a> Geneviève JOURDIER, sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche Tél : 01 49 55 80 88 – <a href="mailto:genevieve.jourdiere@agriculture.gouv.fr">genevieve.jourdiere@agriculture.gouv.fr</a></p>		